

Commission des finances et des affaires générales

01000 - Gestion financière

Proposition de retour d'affectation d'un véhicule du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR)- 118AVN67 (D657)

CP/2020/354

Service chef de file:

E2 - Direction des finances et de la commande publique E240 - Service expertise et qualité comptable

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider du retour d'affectation d'un véhicule du budget du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR) vers le budget principal.

A compter du 1^{er} janvier 2010, la gestion de la flotte des véhicules du Département a été assurée par le budget annexe du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR). Si le transfert de gestion a été effectif, il n'a pas impliqué un transfert de propriété des véhicules, déjà propriété des autres budgets du Département.

Les véhicules acquis avant 2010 par le Département sont donc restés propriété du budget acquéreur puis placés en affectation au profit du SPVBR.

Dans le cadre d'une sortie de véhicule, la procédure à suivre se doit de respecter le parallélisme des formes en réalisant une désaffectation du bien en question.

Par délibération CD/2018/148 la Commission Permanente a reçu délégation pour prendre les décisions relatives à l'affectation et à la désaffectation de biens mobiliers et immobiliers, propriété du Département et utilisés par ses services publics.

Le rapport propose à la Commission Permanente de décider du retour d'affectation de la Clio immatriculée 118 AVN 67 (B657) du budget du SPVBR vers le budget principal. Les caractéristiques du véhicule figurent en annexe à la présente délibération.

Le véhicule n'a plus d'existence physique parce qu'il a été réformé.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur

proposition de son Président décide le retour d'affectation du bien figurant en annexe, du budget du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR) vers le budget principal.

Strasbourg, le 06/10/20 Le Président du Conseil Départemental

Frédéric BIERRY